

 	<p>Membre de UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR </p> <p><b>MASTER DROIT-ECONOMIE-GESTION</b> Mention : « Droit économique et des affaires »</p> <p><b>Spécialité (M2) :</b> <b>Droit Algorithmique et gouvernance des données</b></p> <p>Responsable : Caroline LEQUESNE-ROTH, MCF UCA</p>	<p>Année Universitaire 2019-2020</p> 
--	---	--

Master adossé au GREDEG (Groupe de recherche en droit économie gestion) Valbonne Sophia-Antipolis CNRS

## Présentation et objectifs

Le Master 2 « Droit algorithmique et gouvernance des données » a pour finalité d'offrir une formation originale et innovante sur les enjeux juridiques des « deep technologies », grâce au programme de recherche *Deep Law for Technologies* (DL4T). La master DL4T propose un programme original, alliant droit public et droit privé, économie et initiation aux *deep tech*. Le programme associe en outre à une solide formation théorique des pratiques et des ateliers de terrain.

La formation entend, en premier lieu, développer et spécialiser les connaissances dans tous les domaines du droit qui sont confrontés aux technologies dites « disruptives ». Le but est de former le juriste de demain, dans la compréhension des enjeux technologiques. Une formation technique est apportée aux étudiants, sur des questions transdisciplinaires qui se trouvent appréhendées par le droit, l'économie, mais aussi les sciences dures (mathématiques, statistiques...). En second lieu, la formation développe des compétences nouvelles liées aux mutations de l'économie sous l'effet des technologies numériques. Le master se trouve ainsi adossé à la chaire d'excellence scientifique Alexandre Koyré, intitulée « Droit économique et Intelligence Artificielle ». Cette chaire est dédiée à la recherche fondamentale en Droit économique & IA. Elle accueille chaque année un nouveau titulaire, académique étranger, et organise une série de conférences pluridisciplinaires.

Le master propose aux étudiants l'insertion dans la FabLex : adossée au programme DL4T, la FabLex est la première unité de recherche appliquée en droit dédiée aux deep tech. Elle permet aux étudiants de prendre part à des réalisations concrètes telles que la construction de protocoles juridico-techniques au service de la compliance. Ce programme permet une implication effective des étudiants sur le terrain, au contact des acteurs tout au long de leur formation.

La formation fera intervenir universitaires (droit public, droit privé, mathématiques, informatique & économie), ingénieurs, techniciens et acteurs de terrain (avocats, DPO, administratifs, entreprises etc..).

## Insertion professionnelle

La formation a vocation à former des juristes avec un bagage scientifique dans tous les métiers inhérents à la gouvernance et la protection des données, la cryptoshère (métier de la blockchain) et les processus d'administration algorithmique, au sein de l'administration comme de l'entreprise.

Cette formation vise à répondre à une demande de plus en plus forte de la part des entreprises, cabinets d'avocats et administrations. Les recruteurs peinent à trouver des profils combinant une formation juridique et des connaissances techniques solides. Il s'agit donc d'une formation de niche de plus en plus sollicitée.

**La formation ouvre également la voie à la recherche.**

## Conditions d'accès et pré-requis

Le Master 2 « Droit Algorithmique et gouvernance des données » est ouvert aux étudiants issus des formations de droit public, de droit privé et de droit des affaires. Une bonne maîtrise de la langue anglaise est requise.. **Sélection sur dossier et entretien.** Capacité d'accueil : 18 étudiants

## Formation continue, reprise d'études, VAE, VAP :

Des procédures de VAE (Validation des Acquis de l'Expériences) et de VAP (Validation des Acquis Professionnels) sont mises en place pour accéder au diplôme. Pour plus d'informations, contactez ASURE Formation – Tel. **04 89 15 21 55 / 06 62 88 03 56** - Web : [unice.fr/asure](http://unice.fr/asure)

## Préparer le Master Droit Algorithmique et gouvernance des données en alternance :

Il est possible de préparer ce Master **en alternance (1 semaine en entreprise/ 1 semaine à l'université)**, dans le cadre d'un contrat de professionnalisation. Ainsi les acquis universitaires seront enrichis d'une expérience professionnelle durant l'année universitaire.

Renseignements auprès du bureau 206 : Tél. +33(0)4.89.15.25.38

Courriel : [droit.scolarité.master2@unice.fr](mailto:droit.scolarité.master2@unice.fr)

## Organisation générale

La formation comprend des enseignements théoriques et pratiques, dispensés par des universitaires et des professionnels, du mois de **septembre au mois d'avril**. Un **stage en entreprise**, cabinet d'avocat ou collectivité publique, d'une durée de **4 mois minimum**, vient compléter la formation. Ceux qui ont choisi l'alternance retournent dans l'entreprise qui les accueille.

## Programme des études (sous réserve de modifications)

### SEMESTRE 3

Description de la formation	Heures d'ensgt	Noms Enseignants	Coef.	
<b>UE1 - Deep Law fondamentale</b>				<b>6 ects</b>
Droit économique et I.A. (Chaire Koyré)	20	Karim Benyekhlef, Professeur de droit public, Directeur du centre de cyber justice de Montreal, titulaire de la Chaire Koyré 2019-2020	1	
Introduction à la Deep Law	30	Caroline Lequesne-Roth, MCF UCA Marina Teller, PR UCA	2	
Gouvernance des données	20	Julie Charpenet, Doctorante	1	
<b>UE2 - Deep Law Appliquée (1)</b>				<b>6 ects</b>
<b>Module Deep Law &amp; Justice</b>				
Transformation des métiers du droit et Legatech	10	Vincent de Bonnafos, juriste Monaco	0.5	
Justice prédictive et algorithmes	20	Julie Charpenet, Doctorante	1	
<b>Module Deep Law &amp; Finance</b>				
Trading algorithmique	10	Jonathan J. Attia, entrepreneur	0.5	
Droit de la cryptofinance & Token economy	20	Frederic Marty, CR CNRS Marina Teller, PR UCA	1	
<b>Module Deep Law &amp; Action publique</b>				
Etat plateforme, open data et administration algorithmique	10	Marie Odile Diemer, MCF UCA	0.5	
Transformation du droit public	20	Pauline Turk, professeur des universités UCA	1	
<b>UE3 - Deep Law Appliquée (2)</b>				<b>6 ects</b>
<b>Module Deep Law &amp; Contract</b>				
Smart Contract et droit des obligations	20	Eva Mouial, professeur des universités UCA	1	
Blockchain et standardisation	10	Jonathan Attia, entrepreneur	0.5	
<b>Module Deep Law &amp; Concurrence</b>				
Pratiques anticoncurrentielles et algorithmes	20	Frederic Marty, CR CNRS Marina Teller, PR UCA	1	
Entreprise et cyber-risque	10	Eric Caprioli, avocat à Paris	0.5	

<b>Module Deep Law &amp; Territories</b>				
Gestion des risques cyber	10	Alexandre Fouchard, Chargé de mission à l'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice (INHESJ)	0.5	
Politique de la ville et IoT (Smart City)	10	Philippe Pradal, Expert comptable CAC et 1er adjoint au maire de Nice	0.5	
DATASPHERE et droit international privé	10	Jean-Sylvestre Bergé, Professeur de droit privé - Université de Nice - IUF	0.5	
<b>UE4 - Deep Law in situ</b>				<b>6 ects</b>
Anglais juridique	20	Danielle Sullivan Danielle, PRAG	1	
Atelier FabLex 1: Droit et fiction	10	Caroline Lequesne Roth, MCF	0.5	
Atelier FabLex 2: Recherche de terrain	10	Caroline Lequesne Roth, MCF	0.5	
<b>UE5 - PPR Deep Tech</b>				<b>6 ects</b>
<b>Ateliers d'initiation technique</b>	15	Caroline Lequesne Roth, MCF	1	
Initiation au code				
Initiation à la science des données				
Initiation à la cryptographie				
Initiation aux études statistiques				
Initiation au legal design				
<b>Ateliers professionnels</b>	15	Caroline Lequesne Roth, MCF	1	
Atelier Data Protection Officer (DPO)				
Atelier Editeur de justice				
Atelier Réseaux sociaux				
Atelier Moteur de recherche				
Atelier Compliance Officer				
<b>TOTAL SEMESTRE 3</b>	<b>320 h</b>		<b>30 ects</b>	

## SEMESTRE 4

Description de la formation	Heures d'ensgt	Noms Enseignants	Coef.	
<b>UE6 - Projet professionnel et de recherche</b>				<b>30 ects</b>
Mémoire et / ou stage			3	
Grand Oral et méthodologie de la recherche	20		3	
Culture générale de droit économique - Optionnel	20		NN	
<b>TOTAL SEMESTRE 4</b>	<b>40 h</b>			<b>30 ects</b>

\* Matières mutualisées avec d'autres spécialités

\*\*Elément facultatif semestriel : Activités sportives bonus (max : 0,25 points)

## Contrôle des connaissances

L'obtention d'une note au moins égale à 10/20 emporte l'attribution des ECTS attribués à chacune des composantes des unités d'enseignement. Dans toutes les unités, les cours donnent chacun lieu à un examen de nature variable : écrit ou oral noté sur 20. Le **stage en entreprise** est évalué dans le cadre d'un grand oral qui finalise l'année de master.

La **compensation** entre les différentes matières d'une Unité d'enseignement est possible ainsi qu'à l'intérieur de chaque semestre. **Il y a une session d'examen par an.**

**Pour obtenir le grade de Master Droit Economie Gestion, Mention Droit économique et des affaires, Spécialité professionnelle « Droit bancaire et FinTech », les étudiants doivent avoir satisfait à l'ensemble**

des épreuves des différentes Unités d'enseignement et obtenu les crédits nécessaires répartis dans les différentes unités.

## **Moyens techniques**

Salle avec TBI et ordinateurs portables à disposition

## **Coût de la formation**

**Coût horaire de la formation et coût global de la formation :**

**Sur devis auprès du CFA 04.91.14.06.08**

### **Bonus « Sport » facultatif :**

Les étudiants peuvent bénéficier d'une seule bonification maximum de 0.25 points qui s'ajoute à la moyenne semestrielle. Les étudiants ayant obtenu un titre "FFSportU" peuvent bénéficier d'une bonification maximum de 0.25 points qui s'ajoute aux points du semestre, dans les mêmes conditions que le bonus précédent, avec lequel elle n'est pas cumulable. Le bonus est attribué sous réserve de la certification du résultat par le Bureau des Sports lors des délibérations.

### **Plagiat**

« L'étudiant qui remet un devoir, un mémoire, ou tout document écrit servant à évaluer ses connaissances et ses compétences dans le cadre de sa formation doit s'assurer qu'il ne comporte pas de phrase, de paragraphe, ou, plus largement de passage plagié. L'étudiant doit veiller à citer les sources utilisées dans la rédaction qu'il a réalisée. L'étudiant est passible de sanctions et/ou de poursuites disciplinaires en cas de plagiat avéré. Le plagiat peut être considéré comme une fraude. »

## **Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :**

Bureau des Master 2  
Université Nice Sophia Antipolis  
Faculté de Droit et de Science Politique  
Avenue Doyen Louis Trotabas 06050 Nice Cedex 1  
Bureau 206  
Tél. : 04 89 15 25 38

[https://www.facebook.com/AssoM2DBF/?\\_tn\\_=%2Cd%2CP-R&eid=ARCn7OKx8xQUQM08VTOYX4hvlzIEBz8JDB6XVd2uTr65VQE\\_C6ZvUMTcsFtg6NS7NVMfilZTr2iEFyUO](https://www.facebook.com/AssoM2DBF/?_tn_=%2Cd%2CP-R&eid=ARCn7OKx8xQUQM08VTOYX4hvlzIEBz8JDB6XVd2uTr65VQE_C6ZvUMTcsFtg6NS7NVMfilZTr2iEFyUO)

<https://www.droiteconomique.org/les-masters-ii-de-la-mention-droit-economique>